



Compte rendu de la réunion du 6 avril 2004

1- Rattrapage

L'invitation pour cette réunion envoyée par courrier n'est pas parvenue aux destinataires. La joindre au prochain envoi.

2 - Bilan de l'opération de nettoyage approfondi

L'effort fait a été manifestement visible et ses effets semblent avoir duré un certain temps.

Les sites étaient bien choisis sauf celui de la rue J Verne peu fréquenté. Il serait important aussi d'adapter les horaires en fonction des heures de fréquentation connues : sorties des écoles, présence forte après 18h par ex rue Oberkampf, marché.. L'opération a surtout convaincu les convaincus. Des habitants ne semblent pas avoir perçu le sens de l'opération et considéré qu' « enfin, on se décide à nettoyer ! ». Il faut développer le visuel, telle l'affiche rappelant le coût des amendes. Cette opération demande à être renouvelée et explicitée.

La semaine suivantes, les inspecteurs ont procédé à 56 rappels à l'ordre sans procès verbaux et délivré 23 procès verbaux.

3 - Compte rendu de la réunion du Cica du 23 mars contre les déchets et pour le tri

Colette Albrecht présente les différentes initiatives prévues : le 10 juin à l'occasion de la semaine de la démocratie dans le 11ème montagne de déchets devant la mairie ; nouvelle visite du centre de tri de Nanterre et visite de Veolia à Aubonne ; travail en amont auprès des industriels et magasins et en aval auprès des consommateurs ; action auprès des enfants et aussi des adultes...

Le Conseil de quartier BSM, via la commission, s'associera au travail du Cica. Colette assurera la liaison.

4 - Semaine de la propreté du 27 mai au 3 juin

La commission mettra l'accent sur le tri et la qualité du tri

Recherche de documents auprès du CICA et de l'ADEME : Colette

Elaboration d'un quiz autour de « comment bien trier » : Jacques

Possibilité d'un film en boucle ? à étudier.

5 - Nuisances sonores

Le document de travail réalisé par Claudie et Jacques fait le point sur les réglementations et les procédures en la matière. Il est distribué, à charge pour chacun de le relire et de l'amender. A partir de ce documents 3 fiches pratiques seront élaborées : sur les 2 roues par Pierre, sur les nuisances de voisinage par

Claudie et Annie, sur les bruits liés aux commerces par Yves et Evelyne. Après validation, elles pourront être mises à disposition du public.

Elles pourront servir pour des actions sur le terrain et auprès des commerçants.

Problèmes signalés

Ils seront transmis à la DPE et à la Mairie

6 - Info diverses

Ouverture du gymnase le 9 avril ; quartier en fête le 3 juin ; fête de la démocratie dans le 11^{ème} le 10 juin.

II Dernière minute : projet d'installation d'un pigeonier

Les commissions propreté des conseils de quartier ont été invitées par la mairie du 11^{ème} à une réunion le 10 avril.

La mairie souhaiterait installer dans le 11^{ème} un pigeonier, comme cela a été fait dans le 14^{ème} à l'initiative de la Ville de Paris, celle-ci désirant étendre progressivement l'expérience du 14^{ème} à tous les arrondissements.

Objectif : attirer les pigeons **Bisets** qui nichent sur et dans les trous des façades et sont source de salissures et dégradations, les fixer dans le pigeonier en les nourrissant et permettre ainsi de limiter la reproduction en détruisant la moitié des œufs. Un couple fait de 8 à 9 couvées par an à raison de 2 œufs par couvée. Un pigeonier peut regrouper 100 couples.

Attention : il s'agit des bisets et non des pigeons ramiers qui eux nichent dans les arbres.

Pour être efficace cela suppose que les personnes « nourrisseuses » cessent de distribuer de la nourriture ici et là, quitte à ce qu'elles portent de la nourriture au pigeonier, et qu'elles soient sensibilisées à l'objectif et à la démarche. Des réunions seront prévues à cet effet.

Les représentants des CQ ont marqué leur intérêt pour cette initiative mais

- relevé qu'ils ne connaissaient pas les personnes « nourrisseuses » et qu'il n'était pas en mesure ni de leur ressort d'entrer en contact avec elles.

- accepté le principe d'un **recensement rue par rue des lieux de concentration des bisets en précisant la cause de leur présence : distribution de nourriture, présence de détritrus,...**

et si possible leur nombre.

Ce travail préalable permettra à terme de déterminer le lieu où pourra être installé le pigeonier, la présence d'une cinquantaine de pigeons étant nécessaire pour justifier une implantation.

Il serait souhaitable que les « équipes de veille » commencent ce travail de recensement afin que nous puissions faire le point à la prochaine réunion le 18 mai.

